

# Afrikanistik-Aegyptologie-Online

## Possession adnomiale dans différentes variétés de wolof

Sylvie Voisin (Université Aix-Marseille, CNRS DDL UMR 5596)

urn:nbn:de:0009-10-53611

### Résumé

L'objectif de cet article est de faire état de la réelle diversité de la langue wolof, encore trop méconnue et très mal exploitée en montrant des différences claires entre certaines variétés dialectales, au niveau morphologique et syntaxique. Le domaine dans lequel cette diversité sera traitée est celui de la possession adnomiale à travers deux structures ; la construction à possessif et la construction génitivale. La description et la comparaison de ces constructions dans plusieurs variétés montrent des différences assez importantes dans les morphèmes utilisés ou dans l'utilisation de morphèmes en apparence identique aboutissant à des règles de constructions assez différentes selon les dialectes.

### Abstract

The aim of this article is to show the diversity of several varieties of Wolof, which are still little known and very poorly exploited, by showing clear differences between certain dialectal varieties, at the morphological and syntactic levels. The field in which this diversity will be dealt with is the adnominal possession through two structures: the possessive construction and the genitive construction. The description and comparison of these constructions in several varieties show quite important differences in the morphemes used or in the use of apparently identical morphemes leading to quite different rules of construction according to the dialects.

### Zusammenfassung

Ziel des vorliegenden Aufsatzes ist es, die Unterschiedlichkeit verschiedener noch wenig bekannter und kaum untersuchter Varietäten des Wolof auf morphologischer und syntaktischer Ebene aufzuzeigen. Dies geschieht anhand zweier adnominaler Possessionskonstruktionen: die besitzanzeigende und die genitivische. Die Beschreibung und der Vergleich dieser Konstruktionen weisen in den verschiedenen Varietäten bedeutende Unterschiede auf, sowohl in Bezug auf die verwendeten Morpheme als auch in Bezug auf den Gebrauch anscheinend identischer Morpheme in Verbindung mit je nach Dialekt unterschiedlichen Konstruktionsregeln.

## 1. Introduction

<1> Cet article propose une analyse descriptive et contrastive de trois variétés de wolof ; le wolof du Saloum (ou faana-faana), le wolof du Cap-Vert (ou lébou) et la variété de wolof que nous dénommerons « wolof commun » [1]. Cette analyse se focalise sur différentes constructions de possession adnomiale en wolof, à savoir la construction à possessif et la construction génitivale. L'intérêt de cette comparaison est de permettre, entre autres, d'expliquer des points qui sont restés problématiques jusqu'à présent dans les descriptions de l'expression de la possession adnomiale du wolof et notamment dans la description du syntagme génitival. Ce syntagme est généralement décrit comme faisant intervenir un suffixe **-u** pour le singulier et un suffixe **-i** pour le pluriel. Cette présentation assez simple de la construction est généralement suivie d'indications de variations possibles, sans que ces variations soient véritablement expliquées ni que soient observées les incidences syntaxiques qu'elles sont susceptibles d'apporter. Nous proposons ici de prendre en compte ces différences dans la description et de rendre compte de l'ensemble des particularités qu'elles impliquent. L'analyse que nous proposons est de considérer ces différences comme étant le reflet de la diversité structurelle des parlers wolof dans l'expression de la possession adnomiale. Raison pour laquelle nous ajoutons la description des constructions à possessif, même si elle n'est jamais présentée comme problématique et avec très peu de variations. Nous en tirons des conclusions pour une meilleure description des variétés du wolof et une meilleure compréhension de ce que l'on peut appeler « langue wolof ». L'examen de la possession adnomiale proposée ici montre que la prise en compte des variétés dans l'analyse permet de lever des questions encore en

suspens, de proposer des voies de grammaticalisation sur la base de la comparaison des dialectes corroborées par l'examen de variétés plus anciennes pour lesquelles nous disposons de documents.

Cet article a la structure suivante. Nous commençons par présenter les études sur les variétés wolof (§1). Elles ne sont pas inexistantes, mais relativement anciennes. Le travail de description des variétés wolof a indéniablement un attrait moindre dans les travaux récents. Après une présentation rapide de la notion de possession adnomiale (§2), nous examinons dans le détail les morphèmes et les structures syntaxiques dans plusieurs variétés wolof dans les constructions à possessif (§2.1), puis dans le syntagme génitival (§2.2). Les différences dans les structures syntaxiques entre les variétés nous conduisent à revenir sur les marques de détermination (§2.3), afin de proposer des voies de grammaticalisation cohérentes en tenant compte de l'ensemble des morphèmes impliqués et de leur spécificité syntaxique.

## 2. Les variétés de wolof

<2> Il y a peu d'études poussées sur la comparaison des différents dialectes du wolof. N'Diaye Corréard (1969) propose une comparaison phonétique entre trois dialectes, qu'elle nomme le dialecte du Sénégal et deux variétés de wolof de Gambie pour montrer la dissymétrie de leur système vocalique. Diouf met en évidence « les particularités du lébou en comparaison avec le wolof » (2016:7). Dramé (2012) compare la phonologie et une partie de la morphologie entre trois dialectes: le wolof du Saloum (ou faana-faana), le lébou (ou wolof du Cap-Vert) et le wolof commun. Le marquage de l'inaccompli présente clairement des différences dans ces mêmes variétés (Voisin & Dramé, 2019). Les données recueillies dans cette dernière analyse montrent également qu'une étude comparative plus approfondie du système de conjugaison pourrait être intéressante et éclairante sur d'autres problèmes toujours en suspens dans la compréhension de la construction de ces paradigmes.

<3> L'examen de description de variétés de wolof sans finalité comparative permet aussi de mettre en évidence des différences. L'existence d'un système  $\pm$ ATR décrit pour la première fois par Ka (1987), remis en cause par la suite, est cependant attestée et établie au moins dans certaines variétés ; wolof du Saloum (Dramé 2012), sedo-sedo (Sar 1981) et wolof de Gambie (Njie 1982). Certaines langues atlantiques possèdent effectivement un système d'opposition  $\pm$ ATR, pour d'autres l'harmonisation vocalique est basée sur deux séries de voyelles, mais il n'y a pas de répartition stricte des séries à l'intérieur des radicaux. Cette diversité des systèmes vocaliques et des règles d'harmonie se retrouve dans toutes les branches de la famille atlantique. Certaines langues atlantiques ont perdu le système d'opposition  $\pm$ ATR, conservant quelques règles d'harmonie. Il n'est pas impossible que certaines variétés de wolof aient conservé le système, que d'autres l'aient perdu tout en maintenant des principes d'harmonie, et enfin que certaines, comme le wolof de Dakar, l'aient totalement perdu. Le fait que la variété de Dakar soit moins conservatrice que les autres variétés n'est pas étonnant.

<4> Les travaux de description, de comparaison et de reconstruction avec les autres langues de la famille sont souvent basés sur cette variété véhiculaire, alors que des rapprochements plus importants pourraient être opérés avec d'autres langues atlantiques ou certaines branches, si on prenait en compte d'autres variétés plus conservatrices. Dans la section suivante, nous proposons une description et une comparaison des constructions de possession adnomiale dans trois variétés, le wolof commun, le wolof du Saloum (ou faana-faana) et le lébou (ou wolof du Cap-Vert). Ceci va nous permettre de montrer que les variétés wolof diffèrent sur le plan morphologique et syntaxique dans la construction de ces syntagmes. Les descriptions de ces différences sont, de notre point de vue, importantes et intéressantes à prendre en compte pour une meilleure compréhension des changements qui ont lieu en wolof.

## 3. La possession adnomiale

<5> La possession adnomiale est parfois désignée sous le terme de possession interne du fait que les deux entités nécessaires à l'expression de la possession, le possesseur et le possédé, forment un seul et même constituant. Deux constructions différentes de ce type sont fréquemment attestées dans les langues du monde ; la construction à possessif et la construction génitivale, elles sont toutes les deux présentes dans les variétés wolof. Les données qui vont être présentées dans cette section sont tirées de différents ouvrages. Les données sur le wolof du Cap-Vert, nommé également lébou sont essentiellement issues de Diouf (2016) et d'enquêtes de terrain menées entre 2018 et 2019. Les données du wolof de Gambie sont extraites de Njie (1982). Pour le wolof du Saloum, aussi appelé faana-faana, nous nous référons à Dramé (2005; 2006; 2012). Les données du wolof commun sont issues de différents ouvrages de descriptions récents du wolof.

<6> Les difficultés de l'analyse de la possession adnomiale sont le plus souvent liées à des particularités de la construction génitivale. La construction à possessif ne fait que rarement l'objet de remarques particulières. Pour la construction génitivale, les difficultés d'analyse tiennent essentiellement au statut morphologique et syntaxique de

l'élément qui lie les deux noms dans le syntagme. Au niveau morphologique, deux difficultés de description doivent être distinguées. La nature du morphème lui-même ; s'agit-il d'un mot indépendant, d'un affixe, d'un clítique ? Plusieurs de ces solutions sont proposées selon les auteurs. La forme du morphème est également sujette à débat, s'agit-il d'une simple voyelle ? La variation entre les voyelles **-u** et **-i** est-elle toujours liée à une opposition singulier - pluriel ? La voyelle peut-elle être suivie d'une consonne de classe ? Quelles sont les conditions d'apparition de la consonne de classe ? Toutes les marques de classes peuvent-elles être utilisées dans la formation du marqueur génitival ? Au niveau syntaxique, les difficultés mises en avant dans les travaux de description ultérieurs reposent sur l'identification de la catégorie grammaticale du marqueur génitival. Ces problématiques sont également parfois liées à des courants théoriques spécifiques.

- <7> L'objectif de cet article n'est pas une énième tentative de description du syntagme génitival en wolof qui tenterait d'intégrer l'ensemble de ces divergences dans une seule analyse. Au contraire, cette description propose de prendre en compte l'ensemble de ces particularités et de voir si une approche différente de la problématique ne permet pas de mieux appréhender et comprendre ces difficultés de descriptions. Cette nouvelle approche est de considérer ces différences comme étant le reflet de la diversité structurelle des parlers wolof dans l'expression de la possession adnominales.
- <8> Les différences et difficultés d'analyse relevées précédemment n'ont jamais été envisagées comme des variations dues à des variétés différentes. Au mieux elles sont considérées comme des variations libres dont la motivation n'a pas ainsi à être développée, voire comme des « incohérences ». Ces « incohérences » peuvent être de différentes natures ; l'auteur de l'analyse se serait trompé, les données utilisées par l'auteur sont sujettes à caution, voire une mise en cause des données fournies par les locuteurs eux-mêmes.

Un exemple frappant qui concentre à peu près l'ensemble de ces « incohérences » possibles se retrouve dans la citation extraite ci-dessous de Senghor (1947).

« Exemple: *mu ngee xooi taar i fatumata* (W. Faye): le voici qui contemple la beauté de Fatoumata. [...]

Cet exemple montre que l'on rencontre parfois *i* après un déterminé au singulier. Pour Mgr Kobès (*Grammaire de la langue wolof(e)*), cet *i* est une forme du singulier de l'article ou pour parler comme lui, de « l'adjectif conjonctif ». C'est une erreur, à notre avis. Le sujet parlant a tout simplement perdu le sens de la valeur exacte de *i* — comme de *u* du reste. C'est pourquoi nous trouvons *u* employé après un déterminé au pluriel » [2]

On les retrouve en partie dans ces travaux plus récents.

« Le génitif en wolof est une construction qui a reçu des analyses très diverses, dont beaucoup restent parcellaires ou basées sur des exemples pouvant paraître douteux. » (Guérin 2015:2)

- <9> Nous montrerons que l'adoption de cette nouvelle perspective en plus de prendre en compte l'ensemble des constructions possibles, permet d'avoir une meilleure idée de la construction de départ et des traces diverses et parfois différentes que l'on trouve dans les variétés actuelles. Cette perspective diachronique adoptée dans ce travail, utilisée dans les autres travaux sur la question, montre que les grammaires les plus anciennes relatent des faits de langues qui restent assez proches des variétés parlées aujourd'hui et qu'il serait incorrect de s'attendre à trouver dans ces grammaires anciennes, les constructions sources des formes actuelles. Un autre point intéressant qu'apporte cette nouvelle approche est qu'elle permet de mettre en évidence des différences entre des variétés là où au contraire, la plupart des descriptions n'en notent pas. Nous commençons par ce point, dans la présentation de l'expression de la possession avec possessif qui n'est généralement pas présentée comme problématique et est décrite plus ou moins de la même façon dans toutes les descriptions.

### 3.1. Le possessif dans les variétés de wolof

- <10> Le possessif ne pose généralement pas de problème dans les descriptions. Et au premier abord, les formes ne varient pas beaucoup d'une variété à l'autre [3] (cf. Tableau 1).

**Tableau 1 - Les possessifs dans différents dialectes wolofs**

possédé SG ('mon, ton... N')

lébou

wolof

GAMBIE

Saloum

possédé PL ('mes, tes... N' )

lébou

wolof

Gambie

Saloum

ma N	sama N	suma N	sama N	ma-y N	sama-y N	suma NDET.PL	sama DET.PL
sa N	sa N	sa N	sa N	sa-y N	sa-y N	sa N DET.PL	sa DET.PL
N -am	N- am	N- am	N -am	N-am DET.PL	N- am DET.PL	N -am DET.PL	N -am DET.PL
nu N	suñu N	suñu N	suñ N	nu-y N	suñu-y N	suñu NDET.PL	suñ NDET.PL
seen N	seen N	seen N	seen N	seen-i N	seen-i N	seen NDET.PL	seen NDET.PL
ñia / ñoom N	seen N	seen N	seen N	ñia-y / ñoom-i N	seen-i N	seen NDET.PL	seen NDET.PL

On note une différence **u/a** pour la personne 1SG entre le wolof de Gambie, **suma**, et toutes les autres variétés, **sama**. Vis-à-vis des autres variétés, le lébou a des formes de personnes 1SG et 1PL moins lourdes (cf. par exemple **ma** vs. **sama**). On peut noter également pour le lébou, une différence au niveau de la 3PL **ñia** qui peut être remplacée par le pronom de 3PL **ñoom** et qui est par ailleurs assez différent de toutes les autres variétés qui attestent à la 3PL une forme **seen**, identique à la 2PL. Autrement dit, le lébou se distingue plus particulièrement des autres variétés, ce qui confirme les écarts plus marqués et plus facilement visibles déjà relevés pour cette variété (cf. Voisin & Dramé 2019).

- <11> Si on sort de l'examen des distinctions entre le lébou et les autres variétés, on peut relever des différences notables qui conduisent à d'autres rapprochements, notamment dans la formation du pluriel. Deux groupes distincts se dégagent selon que le pluriel se construit par (i) l'ajout d'une marque **-i-y** sur le possessif **POSS-PL N** (lébou et wolof commun) ou (ii) l'ajout d'un déterminant pluriel postposé au groupe **POSS N DET.PL** (wolof du Saloum et wolof de Gambie).

(1)	Wolof commun & lébou	Wolof du Saloum & Wolof de Gambie
a.	sama-y	dàll
	POSS .1SG -PL	chaussure
	'mes chaussures'	'mes chaussures'
b.	sa-y	dàll
	POSS .2SG -PL	chaussure
	'tes chaussures'	'tes chaussures'
c.	seen-i	dàll
	POSS .2PL -PL	chaussure
	'tes chaussures'	'tes chaussures'

'vos chaussures'

'vos chaussures'

<12> Dans le groupe wolof du Saloum et wolof de Gambie, le nom possédé n'a pas nécessairement besoin d'article au singulier (2). Par contre, en wolof du Saloum et wolof de Gambie pour toutes les personnes et dans les autres variétés pour la seule 3e personne, la présence d'un déterminant pluriel est nécessaire et obligatoire pour marquer la pluralité (3).

(2) Wolof du Saloum (Dramé 2005)

suñ	doom	suñ	doom	<b>y-i</b>
POSS .1PL	fils	POSS .1PL	fils	CL y(PL )-PROX

'notre fils'

'nos fils'

(3) Toutes variétés confondues, 3e personne

doom-am	(j-i)	doom-am	<b>y-i</b>
fils-POSS .3SG	(CL j-PROX )	fils-POSS .3SG	CL y(PL )-PROX

'son fils'

'ses fils'

En conséquence, bien que les descriptions ne signalent pas de différences majeures pour les variations dans l'expression du possessif, les comparaisons qui viennent d'être faites montrent qu'il n'y a pas d'équivalence immédiate entre les différentes variétés au morphème possessif pluriel **-y** que l'on trouve en wolof du Saloum et wolof de Gambie.

<13> L'examen du wolof du Djolof décrit par Sauvageot (1965) peut alors être utile. Pour le possessif de 3SG, la pluralité de l'objet possédé est marquée par un morphème **i** seul, antéposé au nom suffixé **i N-am** (4a.), aux autres personnes la marque de pluriel **i** est suffixée au possessif POSS-**i N** (4b et 4c).

Wolof du Djolof (Sauvageot 1965:76)

(4) a. geuel-am **i** geuel-amgriot-POSS .3SG **PL** griot-POSS .3SG

'son griot'

'ses griots'

b. sama nag sama-**i** nag

Poss .1SG vache Poss .1SG -PL vache

'ma vache'

'mes vaches'

c.	sunu	gāl	sunu-i	gāl
	POSS .1PL	pirogue	POSS .1PL -PL	pirogue
'notre pirogue'			'nos pirogues'	

<14> En wolof du Djolof, la pluralité peut être marquée via une simple opposition de nombre **Ø** SG, **Ø-i** PL, sans accord en classe, que Sauvageot distingue par ailleurs de l'indéfini **a-CL.SG**, **a-i** PL, également antéposé au nom.

Wolof du Djolof (Sauvageot 1965:74 et 82)

(5)	a.	nit	i	nit
		homme	pl	homme
'homme'			'hommes'	
	b.	a-k	nit	a-i
		INDEF -CL K	homme	INDEF -PL
		'un homme'		'des hommes'

Pozdniakov & Robert (2015:564) indiquent que le pluriel **i** antéposé au nom est également relevé dans des ouvrages plus anciens, tels que Kobès (1869) et Rambaud (1903:23).

(6) wolof du Baol (Kobès 1869:44)

i	bët-am	(i bet ām)
PL	œil-POSS .3SG	
'ses yeux'		

<15> Notre hypothèse est qu'en wolof commun et en lébou, comme en wolof du Djolof, les possessifs au pluriel sont construits à partir du possessif auquel est ajoutée la marque de PL **i**, active en wolof du Djolof et dont on retrouve la trace dans les formes du possessif en wolof commun et en lébou. Dans ce dernier groupe, l'identification d'un possessif pluriel de 3e personne de forme **ay N-am** est une construction qui n'est semble-t-il pas corrélée par les usages. On trouve dans les grammaires des exemples des possessifs 3SG dans lesquels le nom possédé pluriel est présenté aussi bien avec un indéfini **ay doom-am** 'ses enfants' (Samb 1983:35, 55 [4]) qu'avec un article défini **doom-am yi** 'ses enfants'. L'apparition d'un indéfini dans une construction possessive est assez inattendue, un examen attentif des données semble nécessaire sur ce point.

En résumé, le possessif dans les différentes variétés de wolof relève de deux constructions différentes, plus facilement observables dans le paradigme du pluriel.

1. Des constructions où le possessif ne porte pas de marque d'opposition de nombre. L'opposition singulier / pluriel se fait via l'utilisation d'un déterminant, généralement le défini postposé au groupe POSS N (DET) ;
2. Des constructions où le possessif porte une marque d'opposition de nombre. Ce morphème **-i** / **-y** est probablement issu d'une marque de pluriel indéterminé (générique) qui a disparu dans la plupart des

variétés, mais a été conservée dans l'expression de la possession dans quelques-unes.

- <16> Le comportement particulier du possessif de 3e personne dans toutes les variétés, suffixé au nom, est probablement un archaïsme. Dans les autres langues atlantiques, le possessif est généralement suffixé ou postposé au nominal, comme le montrent les exemples du kobiana en (7) (cf. également en palor (d'Alton 1987:118), noon (Soukka 2000:80) bijogo (Segerer 2002:191), bayot (Diagne 2009), nyun gunyamoo (Bao Diop 2013:143), peul (Sylla 1982:68)). En sereer, les formes suffixées ne sont plus attestées que pour le singulier (Renaudier 2012:45).

### Kobiana

		CL .SG -jambe-Poss		CL .PL -jambe-Poss
(7)	<b>a-bbah-aam</b>	'ma jambe'	<b>ge-βah-aam</b>	'mes jambes'
	<b>a-bbah-in</b>	'ta jambe'	<b>ge-βah-in</b>	'tes jambes'
	<b>a-bbah-room</b>	'sa jambe'	<b>ge-βah-room</b>	'ses jambes'
	<b>a-bbah-ngeen</b>	'notre jambe'	<b>ge-βah-ngeen</b>	'nos jambes'
	<b>a-bbah-kaan</b>	'votre jambe'	<b>ge-βah-kaan</b>	'vos jambes'
	<b>a-bbah-naan</b>	'leur jambe'	<b>ge-βah-naan</b>	'leurs jambes'

La perte des suffixes pour les autres personnes est corrélée à l'apparition des formes préposées actuelles.

## 3.2. Le syntagme génitival

- <17> L'ordre des termes dans ce syntagme est complété – complétant. Cette construction fait intervenir entre les deux noms un élément généralement dénommé connecteur ou connectif. Les formes données pour le connectif en wolof standard sont:

- u pour le complété singulier, avec des variantes -wu et -Ø ;
- i pour le complété pluriel.

### Wolof commun (Samb 1983:34)

(8)	a.	kér-u	buur	b.	kér-i	buur
		maison-CONN .SG	roi		maison-CONN .PL	roi
		'maison de roi'			'maisons de roi'	

Généralement, à la suite de cette présentation simple de la construction, différentes variantes sont présentées et l'explication de leurs répartitions n'est pas toujours donnée. On relève au moins deux points problématiques régulièrement ajoutés à cette présentation de la construction génitivale.

La première irrégularité concerne la stricte corrélation entre les formes -u et -i et le marquage du nombre. Ce point est noté dans Kobès (1869:79), Senghor (1947), Sauvageot (1965), Fal (1999) et Voisin (2002).

« L'affirmation selon laquelle le connectif se présente sous la forme -u lorsque le complété est au singulier et sous la forme -i lorsque le complété est au pluriel doit être nuancée. En effet, même dans les milieux traditionnels on rencontre i là où l'on

attendait u et inversement:

ci taati garab gi 'sous l'arbre'

rakki Ndeela ja 'le petit frère de Ndeela'

ñáari potu meew 'deux boites de lait' (Fal 1999:129)

Cependant, cette absence de répartition stricte entre **-u** singulier et **-i** pluriel est généralement présentée comme restreinte à quelques mots, comme dans Dramé (2006).

« [...] le wolof connaît un autre connectif, [...] qui, à la fois, dénote le singulier et le pluriel. Au singulier, il est surtout noté dans les mots comme jigéen « femme », yaay « mère », rakk « petit frère » suuf « sable » etc. » (Dramé 2006:22)

Wolof commun & Wolof du Saloum (Dramé 2006:22)

(9)	a.	jigéen-i	taax	'une citadine'
		femme-CONN	zone_urbaine	
	b.	yaay-i	Móodu	'la mère de Modou'
		mère-CONN	Modou	
	c.	rakk-i	Muusa	'le frère de Moussa'
		cadet-CONN	Moussa	
	d.	suuf-i	geej	'le sable de mer'
		sable-CONN	mer	

<18> La deuxième irrégularité porte sur l'existence d'autres formes de connectif. Il y aurait en plus de la voyelle **-u** singulier, d'autres formes pour le singulier qui font intervenir la consonne de classe. Nous reprenons le tableau synthétique des formes du connectif tel que présenté dans Pozdniakov et Robert (2015).

**Tableau 2 - Les différentes formes du connectif (N1-connectif N2) (Pozdniakov & Robert 2015:569)**

Classe de N1	K	B	W	M	G	J	L	S	ñ	Y	
Forme usuelle				-u					-i		
Variante +CL	-uk	-ub	-u(w)	-um	-ug	-uy	-ul	—	-i ~ y		
*Variante -a+CL (milieux traditionnels)	—	-ab	—	-am	-ag	—	-al	-as	—		

On peut remarquer que la première variante (variante +CL) fait intervenir une voyelle identique au connectif avec la même répartition singulier **-u**, pluriel **-i**. Les contraintes qui sont en lien avec ces différentes formes sont reprises dans Pozdniakov et Robert (2015), mais les dialectes dans lesquels ces variantes sont rencontrées ne sont pas indiqués, mis à part, la remarque trouvée dans Fal, selon laquelle la variante **-a+CL** est attestée dans « les milieux traditionnels » (1999:91).

**Tableau 3 - Les connectifs dans différents dialectes wolof (ordre complété complétant)**

SG / PL	SG	PL				
wolof Gambie	de	wolof commun	wolof Saloum	du	lébou	wolof commun
N -u N		N -u N	— [5]		N- u N	
				N -i N		
				N -i N		N -i N
			N -acl [6] N		N -acl N	
				N- uw N	N- uCL N	
					N- iCL N	

<19> Dans le tableau 3 ci-dessus sont réparties les différentes formes que nous avons trouvées en indiquant précisément, si plusieurs formes sont attestées dans une même variante ou si les différentes formes se répartissent dans des dialectes différents. Plutôt que de parler d'analyses erronées ou de mauvaises interprétations des données, nous souhaitons montrer, à l'aide de quelques informations trouvées dans ces ouvrages, que ces problèmes d'analyse résultent du mélange des données et de la supposition d'un wolof unifié et/ou uniforme. Il y a en fait plusieurs constructions possibles du syntagme génitival qui se répartissent dans des variétés distinctes. La prise en compte de ces variations permet de montrer d'une part une certaine régularité dans le système de chacune et d'autre part que dans le syntagme génitival dans chacune de ces variétés, les morphèmes et l'analyse morphosyntaxique que l'on peut en faire ne sont pas identiques.

<20> Comme on le voit dans le Tableau 3, à côté de la présentation simple d'une marque -u pour le SG et -i pour le PL, généralement faite pour le wolof standard, les variétés attestent toutes d'une situation plus complexe dont la répartition des différentes marques appelle quelques explications. On peut même noter que la forme attendue -u pour le singulier n'est pas attestée en wolof du Saloum. Dans la présentation des facteurs qui conditionnent l'utilisation des différentes formes selon les variétés, nous verrons qu'elles sont différentes les unes des autres. Autrement dit, si toutes les variétés utilisent plusieurs morphèmes pour construire le syntagme génitival, ces formes n'ont pas la même distribution d'une variété à l'autre et les fonctions qu'elles remplissent peuvent également être différentes.

### 3.2.1. Opposition SG / PL et les marques -u et -i

<21> En ce qui concerne l'opposition singulier / pluriel marquée par une opposition -u / -i, on constate qu'elle n'est pas du tout attestée en wolof de Gambie où le nombre est marqué, comme dans la construction avec le possessif, uniquement à l'aide des déterminants. L'utilisation des voyelles -u et -i dans le génitif marque indifféremment le singulier ou le pluriel.

« Entre le nom (tête lexicale) et le SN complément, il y a un affixe i/u (en variation libre). » (Njie 1982:94)

Wolof de Gambie (Njie 1982:94-5)

(10)	a.	xaj	i	xale	b-i
		[CL b]chien	CONN	[CL b]enfant	CL b-PROX

'le chien de l'enfant'

b.	jabar	i	Modu	j-u	rafet	j-i
	[CL j]épouse	CONN	Modou	CL j-CONN	être_beau	CL j-PROX

'la belle épouse de Modou'

c.	jabar	i	Modu	m-u	rafet	m-i
	[CL j]épouse	CONN	Modou	CL m-CONN	être_beau	CL m-PROX

'l'épouse du beau Modou'

En wolof du Saloum (exemple 9), mais aussi en wolof du Djolof (Sauvageot 1965) et dans la variété décrite par Kobès (1869) (wolof du Baol), certains lexèmes peuvent présenter un connectif de forme **-i** pour exprimer une valeur de singulier. Cette utilisation de **-i** ne vaut que pour quelques noms, sans que l'on puisse considérer que cette utilisation soit liée à une fonction particulière.

<22> Il semble, par contre, qu'en lébou le connectif **-i** singulier, soit obligatoire pour les termes de parenté, et puisse entrer dans le marquage de ce que l'on nomme possession inaliénable ou inhérente.

Lébou (Wolof du Cap-vert) (Diouf 2016)

(11)	a.	sa	doom-i	ndey
		Poss .2SG	enfant-CONN	mère

'ta sœur' (litt. l'enfant de ta mère)

b.	yaay-i	gune	g-a
	mère-CONN	fille	LCL -DIST

'la mère de la fille'

c.	a-w	jabar-i	rakk
	INDEF -CL W	épouse-CONN	cadet

'une femme de mon petit-frère'

<23> On le trouve également dans d'autres contextes comme dans **ci suuf-i wiir bi** 'sous la voile', **mbaar-i géej** 'la hutte de la mer', **gamb-i lem** 'gourde (en courge) de miel', **bunt-i géej** 'l'entrée de la mer', **cosaan-i lébu** 'l'origine lébou' (Diouf 2016).

Dans la grammaire de Dard (1826) (wolof du Waalo), tous les syntagmes dans lesquels le complété est au pluriel sont construits avec un connectif **-u** (noté 'ou') et le pluriel est marqué par une marque de pluriel **i** (noté 'y') préposé au nom complété: **y téré ou taliba ya** 'les livres des écoliers', **y dôme ou kangame ba** 'les enfants du prince', **y mbărtou ou guétte gua** 'les agneaux de la bergerie', **y ndigăl ou bénne baye** 'les conseils d'un père (Dard 1826:9-10).

« ... si le nom est suivi de cette préposition [ou], on sous-entend les articles singuliers, et l'on remplace l'article pluriel **ya, yi, you**, en plaçant **y Dr.. Helma Pasch DHP** avant le nom. » (Dard 1826:9)

Wolof du Waalo (Dard 1826:9) [7]

(12) a. fetal u naar y-a

fusil CONN Maures CL y-DIST

'le fusil des Maures'

b. i fetal u naar y-a

PL fusil CONN Maures CL y-DIST

'les fusils des Maures'

En conséquence, l'observation des variétés de wolof ne permet pas de généraliser la règle donnée pour la formation du syntagme génitival, telle qu'on peut la trouver par exemple dans Samb (1983)

« Le nom, déterminé par un autre, en est séparé au singulier par la préposition u et au pluriel par i. ». (Samb 1983:34)

<24> Nous avons en effet vu qu'en wolof du Saloum, l'opposition singulier / pluriel ne repose pas sur une opposition **-u / -i**, puisque le morphème **-u** n'est jamais utilisé pour construire un syntagme génitival dans cette variété. En wolof de Gambie et du Waalo (Dard), l'opposition singulier / pluriel est uniquement marquée par le jeu des déterminants. Dans les autres variétés, y compris en wolof commun, l'opposition **-u / -i** encode une opposition de nombre avec cependant des exceptions plus ou moins nombreuses selon les variétés, **-i** pouvant être utilisé dans des constructions au singulier.

### 3.2.2. Les connectifs –V-CL et leurs conditions d'utilisation

<25> L'utilisation d'une forme **-a-CL** est attestée dans deux variétés de notre étude. Nous n'intégrons pas cette forme pour le wolof commun dans le tableau 3. En effet, lorsqu'elle est citée, il est indiqué qu'elle est attestée « dans les milieux traditionnels ». La marque **-a-CL** est la forme régulière pour former les syntagmes génitivaux en wolof du Saloum. Cette variante du connecteur marquant le singulier a la particularité de ne pas couvrir l'ensemble des classes de singulier lorsqu'elle est attestée. Dans le tableau 2, repris à Pozdniakov & Robert (2015), la variante **-a-CL** est attestée pour la classe B, M, G, L et S, et non pour les classes K, W, J ; répartition que l'on retrouve dans Kobès (1869:78).

<26> En lébou et en wolof du Saloum, une analyse plus systématique doit être menée pour confirmer les classes qui n'autorisent pas de formation de connectif **-a-CL**. Un examen rapide fait apparaître des exemples avec la classe W en lébou (13) et la classe K en wolof du Saloum (14).

Lébou (Wolof du Cap-Vert) (Diouf 2016)

(13) a-w laaf-a-w jën

INDEF -CL W nageoire-CONN -CL W poisson

'une nageoire de poisson'

Faana-faana (Wolof du Saloum) (Dramé 2005)

- (14) nit-a-k guddi (nit k-)

homme-CONN -CL k      nuit

'sorcier' (litt. homme de la nuit)

Dramé (2007) indique qu'en wolof du Saloum, la forme **\*-a-w** n'est pas possible. Le connectif avec cette classe ne peut se former qu'avec **-u** (15). Cette variante **u** de la classe W est attestée également dans Kobès pour la construction de l'indéfini qui n'a jamais la forme **\*a-w**, mais **u**, comme dans **u fas là** 'c'est un cheval' (Kobès 1869:77).

## Wolof du Saloum (Dramé 2005)

- |      |             |             |          |                               |
|------|-------------|-------------|----------|-------------------------------|
| (15) | a.          | fas-u       | hall     | 'zèbre' (fas w-)              |
|      |             | cheval-CONN | brousse  |                               |
| b.   | fas-u       | Moodu       | w-i      | 'le cheval de Modou' (fas w-) |
|      | cheval-CONN | Modou       | CL -PROX |                               |
| c.   | nag-u       | hall        |          | 'buffle' (nag w-)             |
|      | vache-CONN  | brousse     |          |                               |
| d.   | nag-u       | lbu         | w-i      | 'la vache de Ibou' (nag w-)   |
|      | vache-CONN  | Ibou        | CL -PROX |                               |
| e.   | weñ-u       | guddi       | w-i      | 'la mouche de nuit' (weñ w-)  |
|      | mouche-CONN | nuit        | CL -PROX |                               |

En lébou, d'autres voyelles peuvent servir de support à la consonne de classe dans la construction du génitif. À côté du connectif **-a-CL**, on trouve **-u-CL** et **i-CL**, sans que l'on puisse indiquer une distribution particulière à partir des exemples à notre disposition. On peut noter qu'avec la voyelle **-i**, la classe K est autorisée en lébou (16a).

## Lébou (Wolof du Cap-Vert) (Diouf 2016)

(16)	a.	nit-i-k	déemba	'l'homme d'hier (l'ancien)
		humain-CONN -CL k	hier	
	b.	ndoh-u-m	teen	'eau du puits'
		lamelle-CONN -CL b	puits	
	c.	seel-u-b	umbulaan	'lamelle de seiche'
		lamelle-CONN -CL b	seiche	

<27> Les formes **u**-CL et **i**-CL ne sont pas attestées en wolof du Saloum, elles sont citées par contre par Diallo (1984:22) pour le wolof de Mauritanie. Kobès (1869:78) donne les formes **a**-CL et **u**-CL avec la même liste de classes autorisées pour les deux (B, G, L, M et S).

Par rapport aux deux points d'« incohérence » fréquemment relevés et abordés dans cette section, l'examen de différentes variétés permet de montrer que (1.) la motivation dans l'utilisation de connectif de formes **-u** et **-i** n'est clairement pas motivée par le marquage du nombre et que (2.) l'utilisation dans le connectif des marques de classes est assez fréquente et régulière dans certaines variétés, voire la seule façon de construire le connectif singulier, comme en wolof du Saloum. Par contre, les classes qui ne peuvent être utilisées dans ce contexte sont différentes d'une variété à l'autre. Ces formes particulières de connectif montrent également que la voyelle dans les connectifs avec consonne de classe peut varier entre **-a** la plus fréquente, **-u**, mais également **-i**. Face à ces différentes descriptions, il est clair que la répartition d'un connectif **-u** singulier et **-i** pluriel ne vaut que pour le wolof commun et que seule l'observation des autres variétés permet de mieux appréhender les constructions de base à partir desquelles le syntagme génitival actuel a été construit.

### 3.3. Détermination et possession

<28> Pour appréhender la construction à partir de laquelle les formations actuelles du syntagme génitival proviennent, il est important de revenir sur l'articulation entre le possessif, le syntagme génitival et les marques de détermination. Et de compléter l'observation des différentes formes par une description de l'organisation syntaxique entre ces différents éléments. Tout au long de cet article, nous avons vu d'une part que les marques de détermination utilisées, toutes variétés confondues, pouvaient être différentes dans la possession adnomiale.

<29> Les marques de détermination ont montré des fonctions différentes selon les variétés. En Wolof de Gambie (Njie 1982) et dans la variété du Waalo (Dard 1826), les marques de détermination sont les seuls éléments qui permettent de faire une distinction entre SG et PL pour les éléments complété et complétant du syntagme génitival (cf. 2.2.1), comme le montre l'exemple 12 du wolof du Waalo repris ci-dessous.

Wolof du Waalo (Dard 1826:9) [8]

(17)	a.	fetal	u	naar	y-a
		fusil	CONN	Maures	CL y-DIST
'le fusil des Maures'					

b.	i	fetal	u	naar	y-a
		PL	fusil	CONN	Maures
CL y-DIST					
'les fusils des Maures'					

Par ailleurs, dans toutes les variétés, les marques de détermination permettent de faire une différence de définitude sur les deux éléments du syntagme génitival dans un jeu complexe. Les marques de détermination les plus fréquemment utilisées sont les définis qui ont la particularité en wolof, toutes variétés confondues, de terminer le syntagme nominal – enclitique de syntagme. Il n'y a qu'un seul slot pour le défini, il n'est donc pas possible d'attribuer une marque du défini postposée à la fois pour le complété et pour le complétant dans un même syntagme (18).

Toutes variétés confondues

(18)	fas-u	buur	fas w- / buur b-	
	fas-u	buur	w-i	'le cheval d'un roi / du roi'
	fas-u	buur	b-i	'le cheval du roi'
	*fas-u	buur	w-i	b-i
	*fas-u	buur	b-i	w-i

<30> Lorsque le complété est défini, les constructions sont généralement traduites avec un complétant également défini, mais d'après Pozdniakov et Robert (2015:567), les deux interprétations restent possibles (cf. Tableau 4 ci-dessous, et Pozdniakov et Robert (2015) pour plus de détails sur le jeu des accords en classe dans les marques de défini dans les syntagmes génitivaux).

**Tableau 4 - Nombre et détermination dans le syntagme génitival, Pozdniakov et Robert (2015:567)**

cheval CL W	connectif SG/PL	roi CL b	défini	
<b>fas</b>	<b>-u</b>	<b>buur</b>		'cheval de roi'
<b>fas</b>	<b>-u</b>	<b>buur</b>	<b>wi</b>	'le cheval d'un roi / du roi'
<b>fas</b>	<b>-u</b>	<b>buur</b>	<b>bi</b>	'le cheval du roi'
<b>fas</b>	<b>-u</b>	<b>buur</b>	<b>yi</b>	'le cheval des rois'
<b>fas</b>	<b>-i</b>	<b>buur</b>		'chevaux de roi'
<b>fas</b>	<b>-i</b>	<b>buur</b>	<b>yi</b>	'les chevaux des rois'
<b>fas</b>	<b>-i</b>	<b>buur</b>	<b>bi</b>	'les chevaux du roi'

À côté des marques de défini de forme CL-i postposées au groupe nominal, un morphème i peut être préposé au nom complété pour marquer le pluriel de ce dernier dans la construction. Ce morphème de pluriel n'est pas attesté dans

toutes les variétés. Il est clairement identifié en wolof du Djolof (Sauvageot 1965) et dans la variété du Waalo décrite par Dard (cf. 12), on le retrouve dans Kobès (1869).

### Wolof du Baol Kobès (1869:316)

(19)	sa	i	xar	i	nijaay	(sa i <u>har</u> i <u>niday</u> )
	POSS .2SG	PL	mouton	CONN	oncle	
'les moutons de ton oncle'						

<31> L'exemple 19 montre que la position de cette marque de pluriel **i** est bien en tête du syntagme génitival **i xar i nijaay** 'les moutons de l'oncle'. Le possessif n'est pas en wolof un déterminant morphosyntaxiquement lié au nom qu'il détermine, ici **nijaay**. Le possessif est syntaxiquement toujours en tête de syntagme.

Les conditions d'utilisation de cette marque de pluriel sont différentes selon les variétés qui l'attestent. Dans la variété du Waalo (Dard), le pluriel **i** est identifié comme la forme spécifique que prend le défini pluriel du complété dans les syntagmes génitivaux.

« §23. Le pluriel, dans les noms wolofs, se forme en plaçant **y** auparavant, s'ils sont suivis de la préposition ou [de]. Exemple: **y njarre ou bour ba** 'les moutons du roi', **y ande ou kangame ba** 'les amis du prince', **y keurre ou Damel** 'les maisons du roi'.

§24. Mais si le nom n'est pas suivi de la préposition ou, on ajoute après ce nom les articles **ya**, **yi**, **you**, sans jamais rien changer dans son orthographe. Exemple **fässe ya** les chevaux, **mbärtou ya** les agneaux, **guärap ya** les arbres, **taine ya** les fontaines. » (Dard 1826:14)

Autrement dit, l'impossibilité de postposer deux marques de défini dans le groupe nominal est levée dans cette variété par l'antéposition du pluriel du complété.

<32> En wolof du Djolof, Sauvageot (1965:74) ne présente pas le pluriel **i** comme restreint au syntagme génitival. Ce pluriel n'est pas non plus lié à la marque de la définitude, il entre dans une simple opposition de nombre **Ø** / **i** SG / PL, distinguée aussi bien du défini que de l'indéfini. Dans toutes les variétés, l'indéfini, y compris en wolof du Djolof, est antéposé au nom et prend la forme **a-CL**. Il a été envisagé de ce fait que les formes du possessif pluriel des variétés du Cap-Vert et du wolof commun ont été construites à partir des marques de possession et de la marque de pluriel **i**. Cette hypothèse s'appuie également sur la position en tête de syntagme qu'à le possessif, à l'exception de la 3<sup>e</sup> personne (cf. 2.1). Ce qui entre en cohérence avec la construction particulière du pluriel indiqué dans cet article pour la 3<sup>e</sup> personne.

On peut faire un parallèle de la construction des possessifs avec les syntagmes réduits de type *le mien*, *les miens...* construits dans toutes les variétés avec le possessif suivi d'un pronom **-os** préfixé de **b-** au singulier et **y-** au pluriel. La construction de cet ensemble reflète la construction POSS (PL) N, dans laquelle le nom est remplacé par un pronom (POSS CL-PRO).

Tableau 5 - Possessif et pronominalisation

<b>sama bos</b>	'le mien'	<b>sama yos</b>	'les miens'
<b>sa bos</b>	'le tien'	<b>sa yos</b>	'les tiens'
<b>bos-am</b>	'le sien'	<b>yos-am</b>	'les siens'
<b>suñu bos</b>	'le nôtre'	<b>suñu yos</b>	'les nôtres'
<b>séen bos</b>	'le vôtre'	<b>séen yos</b>	'les vôtres'
<b>séen bos</b>	'le leur'	<b>séen yos</b>	'les leurs'

<33> Le **b-** résulte d'un accord en classe pour les formes du singulier que l'on retrouve dans plusieurs variétés, mais qui tend à disparaître **sama g-os**, **sama w-os**... Il est déjà considéré comme archaïque dans Kobès (1869:83–4). L'accord en classe au singulier dans la construction du possessif est attesté également dans certaines variétés.

(20) Wolof du Djolof (Sauvageot 1965)

sama-g	buus	g-i...
POSS .1SG -CL g	sac	CL g-PROX
'mon sac qui...'		

Que l'on retrouve également dans l'inventaire lexical établi par Barbot (1732), repris dans Gamble (1992). Cet inventaire lexical est l'un des plus anciens que l'on ait sur le wolof.

Barbot (1732)

(21) a.	smal	loho
	sma-l	loho
	POSS .1SG -CL l	main
'ma main' (loxo l-)		
b.	smagh	dayr
	sma-gh	dayr
	POSS .1SG -CL k	peau
'ma peau' [9]		

En conséquence, la marque **y-** de **yos** est bien la marque de classe pluriel pour le possédé. Elle est ici préfixée au pronom **-os**, alors qu'elle est suffixée sur le possessif lorsque le possédé est un nom plein, comme dans **sama-y doom**. En conséquence, ce pluriel **i** ne peut-être une source possible pour le **-i** connectif.

Le possessif s'est donc probablement construit en premier lieu par la suffixation de marque possessive sur le nom, comme dans beaucoup d'autres langues atlantiques, mais seule la 3e personne du singulier permet de poser cette hypothèse. Il n'est pas possible à l'heure actuelle de reconstruire l'origine des formes **sama / ma / suma, sa, suñ / suñu...** Quelle que soit leur origine, ces morphèmes ont été utilisés comme premier élément d'un syntagme plus complexe, composé de la seule consonne de classe de l'objet possédé permettant de faire une distinction singulier - pluriel suivi du nom (objet possédé). Dans la plupart des variétés, les consonnes du singulier ont disparu (mais restent attestées dans certaines variétés et sources anciennes, cf. 19 et 20), la persistance de la classe pluriel **i** s'explique probablement par son caractère vocalique.

<34> Pour la construction génitivale, l'information de nombre était directement portée par les déterminants que l'on plaçait en fin de syntagme pour le complétant et en tête du syntagme pour le complété. Cette possibilité était permise par l'existence de marques antéposées au nom, comme pour le possessif. Le connectif indiquait sans doute des informations sur le lien entre le complété et le complétant. Il n'est pas improbable que les trois voyelles **i, u** et **a** (deixis) que l'on trouve régulièrement dans la grammaire de cette langue, aient été utilisées comme connectif avec des sens proches de leur valeur générale.

- **-i** déictique de proximité, probablement utilisé pour encoder des relations complété-complétant inaliénable, permanentes, inhérentes... que l'on retrouve dans les cas particuliers de termes de parenté en lébou ou sous la forme de traces dans d'autres variétés;
- **-a** déictique d'éloignement que l'on devait utiliser dans les autres contextes relations aliénables, temporaires... ;
- **-u** déictique indéterminé, absence de localisation qui permettait d'établir une relation entre le complété et le complétant sans la définir particulièrement.

Cette voyelle était suivie d'une marque de classe marquant l'accord. Ce schéma de construction du connectif est assez commun dans les langues atlantiques. Ceci expliquerait que la forme régulière du connectif en wolof du Saloum soit de forme a-cl.

<35> À la différence des autres langues Niger-Congo, les langues atlantiques ne marquent pas (ou plus) de relation particulière de possession (inaliénable, inhérente...) dans le cadre de la possession adnomiale [10]. Ces déictiques ont donc été réinterprétés, mais de façons différentes selon les variétés. La disparition du pluriel **i** antéposé et son isomorphie avec le connectif **i** a probablement permis la réanalyse de ce dernier en connectif pluriel dans toutes les variétés, à l'exception du wolof de Gambie. A l'inverse dans la variété du Waalo (Dard, 1826), la valeur d'indétermination du connectif **-u** a permis de le généraliser et de devenir la seule forme attestée.

## 4. Conclusion

<36> Nous nous sommes intéressés ici à observer des divergences structurelles dans quelques variétés wolof dans le seul cadre de la possession adnomiale, non pas pour questionner l'intercompréhension entre ces variétés, mais pour montrer que contrairement aux apparences et aux déclarations, il existe bien des variétés de wolof qui attestent de constructions différentes et conduisent à des grammaires différentes au moins dans quelques domaines syntaxiques. Ces variétés ne se résument pas à une opposition wolof rural vs. wolof urbain ou wolof rural/urbain vs. wolof commun. Les différences que nous avons montrées se sont basées sur des dialectes pour lesquels nous avions des données et pour lesquels un même point syntaxique pouvait être traité avec une certaine profondeur d'analyse.

La description des constructions de possession adnomiale proposée ici permet clairement de conclure qu'il y a une variation importante dans ces différents dialectes. Ce qui explique la difficulté d'utiliser les règles de formation du wolof commun pour décrire le fonctionnement des autres variétés. L'observation de ces variations montre également qu'il est faux de penser que les variétés de wolof ne diffèrent que sur quelques points phonologiques et autour de quelques variations de formes.

<37> Dans le cadre des constructions à possessif, nous avons montré que l'on peut décrire deux constructions différentes selon les variétés étudiées. Une construction dans laquelle les possessifs ne portent pas de marque de nombre. Dans ce cas, l'opposition singulier / pluriel est exprimée par les déterminants, le plus souvent un défini postposé au syntagme. Une construction dans laquelle le pluriel est marqué par la suffixation sur les possessifs eux-mêmes d'une marque de pluriel **-i/-y**.

Dans le cadre des constructions génitivales, la description de plusieurs variétés montre que la construction la plus fréquente est une construction dans laquelle le connecteur a une forme **-V-cl**. Par ailleurs, la voyelle du connecteur reflète rarement une opposition de nombre.

<38> Ces différentes constatations nous ont amené à prendre en considération l'utilisation des déterminants dans ces constructions qui sont les éléments permettant d'exprimer une opposition de nombre dans de nombreuses variétés. Et finalement à proposer des constructions sources qui pourraient expliquer les différentes constructions qu'attestent les variétés wolof.

Nous espérons que la prise en compte de la variation dans la description du wolof proposée dans cet article motivera des descriptions plus attentives sur les variétés en jeu et sera suivie de nouvelles descriptions de variétés particulières qui restent sous décris et pour certaines très anciennes. Rappelons que la diffusion de variétés de wolof comme le wolof urbain ou le wolof commun ne vont pas laisser trop de place à cette diversité dans le paysage linguistique du Sénégal dans les années à venir.

## Références

Alton, Paula d' 1987

*Le Palor: esquisse phonologique et grammaticale d'une langue cangin du Sénégal: suivi d'un lexique et de textes transcrits et traduits.* Paris: Éditions du Centre national de la recherche scientifique

Bao Diop, Sokhna 2013

Description du baynunk guñaamolo, langue minoritaire du Sénégal: Analyse phonologique, morphologique et syntaxique. Thèse de Doctorat de troisième cycle (Université Cheikh Anta Diop & Institut National des langues et civilisations orientales)

Dard, Jean 1826

*Grammaire wolofe ou méthode pour étudier la langue des Noirs qui habitent les Royaumes de Bourba-Yolof, de Waalo, de Damel, de Bour-Sine, de Saloume, de Baole, en Sénégambie ; suivie d'un appendice où sont établies les particularités les plus essentielles des principales langues de l'Afrique septentrionale.* Paris: Imprimerie Royale. (2e édition)

Diagne, Mbacké 2009

Le bayot: langue atlantique Nord du groupe Bak, sous-groupe jóola. Thèse de Doctorat de troisième cycle (Institut National des langues et civilisations orientales)

Diallo, Amadou 1984

*Le Wolof en Mauritanie: étude dialectologique.* Nouakchott: Institut des langues nationales

Diouf, Jean-Léopold 2016

Particularités du lébu: Un dialecte wolof. Esquisse grammaticale. Paris, ms.

Dramé, Mamour 2005

Contribution à la lexicologie du wolof. L'exemple de la variante du Saloum: le faana-faana. UCAD Mémoire de Maîtrise (Université Cheikh Anta Diop)

Dramé, Mamour 2006

Particularité d'un dialecte wolof: le faana-faana. Mémoire de DEA (Université Cheikh Anta Diop)

Dramé, Mamour 2012

Phonologie et morphosyntaxe comparées de trois dialectes wolof. Thèse de doctorat (Université Cheikh Anta Diop)

Fal, Arame 1999

*Précis de grammaire fonctionnelle de la langue wolof.* Dakar: Organisation sénégalaise d'Appui au Développement

Gamble, David Percy 1992.

*Early published vocabularies of the Wolof language.* San Francisco: San Francisco State University (SFSU)

Guérin, Maximilien 2015

'Analyse typologique et syntaxique du génitif wolof'. *Corela [En ligne], HS-16*, <http://corela.revues.org/3853> (26.06.2021)

Ka, Omar 1987

Wolof phonology and morphology: A non-linear approach. PhD (Urbana-Champaign: University of Illinois)

Kobès, Aloïse. 1869

*Grammaire de la langue volofe.* Saint-Joseph de Ngasobil: Imprimerie de la mission

Mc Laughlin, Fiona 2001

'Dakar Wolof and the Configuration of an Urban Identity'. *Journal of African Cultural Studies* 14, 2:153–172

N'Diaye Corréard, Geneviève 1969

'Notes sur l'évolution du système vocalique du wolof'. *Word*. 245–251

Njie, Codu Mbassy 1982

*Description syntaxique du wolof de Gambie*. Dakar - Abidjan - Lomé: Les nouvelles Éditions Africaines

Pozdniakov, Konstantin & Stéphane Robert 2015

'Les classes nominales en wolof: fonctionnalités et singularités d'un système restreint'. In: Creissels, Denis and Konstantin Pozdniakov *Les classes nominales dans les langues atlantiques*, pp.570–658. Köln: Rüdiger Köppe Verlag

Rambaud, Jean-Baptiste 1903

*La Langue wolof*. Paris: Bibliothèque de l'École des langues orientales vivantes

Renaudier, Marie 2012

Dérivation et valence en sereer. Thèse de Doctorat de troisième cycle (Université Lumière - Lyon2)

Samb, Amar 1983

*Initiation à la grammaire wolof*. Dakar: Initiations et Études Africaines XXXIII (Université de Dakar – IFAN)

Sar, Samba 1981

Le dialecte sédo-sédo du wolof: Phonologie et quelques aspects morphologiques. Mémoire de Maîtrise (Université Cheikh Anta Diop)

Sauvageot, Serge 1965

*Description synchronique d'un dialecte wolof: Le parler du Dyonof*. Dakar: IFAN

Segerer, Guillaume 2002

*La langue bijogo de Bubaque (Guinée Bissau)*. Louvain - Paris: Peeters (Afrique et langage 3)

Senghor, Léopold Sédar 1947

'L'article conjonctif en wolof'. *Journal de la Société des Africanistes* 17,1:19–22

Soukka, Maria 2000

*A descriptive grammar of Noon: a Cangin language of Senegal*. München: LINCOM Europa

Sylla, Yéro 1982

*Grammaire moderne du pulaar*. Dakar: Les Nouvelles Editions Africaines du Sénégal

Voisin Sylvie & Mamour Dramé 2019

'L'inaccompli dans différentes variétés de wolof'. *Africana Linguistica* XXV:321-386

Voisin, Sylvie 2002

Relations entre fonctions syntaxiques et fonctions sémantiques en wolof. Thèse de Doctorat de troisième cycle (Université Lumière - Lyon2)

Voisin, Sylvie 2010

« Possessive voice in Wolof: a rare type of valency operator ». In *Rara & Rarissima. Collecting and interpreting unusual characteristics of human languages*, par Jan Wohlgemuth et Michael Cysouw, 377-400. Empirical Approaches to Linguistic Typology series. Berlin/New York: Mouton de Gruyter.

---

[1] Nous désignons par wolof commun la variété la plus souvent utilisée dans les descriptions. Bien qu'aucune référence régionale ne soit indiquée, cette variété est assez proche du wolof du Kaylor, se distinguant des variétés urbaines (pour les particularités des variétés urbaines cf. Mc Laughlin (2001)).

[2] Il est intéressant ici de voir que la critique faite à Kobès est basée sur une analyse proposée dans une grammaire parue en 1869. L'article de Senghor publié en 1947 est basé sur des données propres qu'il a collectées lui-même auprès de jeunes soldats captifs originaires de différentes régions du Sénégal. L'incohérence qu'il trouve dans ses données et qui entre en contradiction avec son analyse est considérée comme une « erreur » du locuteur, malgré le fait que ce type de construction est décrit dans une grammaire à partir de toutes autres données.

[3] L'identification des variétés dans cet article s'appuie sur les données trouvées dans les ouvrages d'où les données sont extraites. La localité où les enquêtes ont été conduites sont souvent indiquées, sans pour autant présenter ces données comme une variété particulière de wolof. Ce contraste relève de notre fait.

[4] « Un nom avec son adjectif (**am**) peut être précédé de l'article indéfini **ay**. Mais **yi** peut varier selon la position dans l'espace et le temps. **Doomam yi ses enfants, kudóom ya ses cuillers.** » (Samb 1983 :54).

[5] Une forme de connectif en **-u** est bien attestée en wolof du Saloum, mais il s'agit d'une variante de **-u** CL. Comme nous le verrons dans la section 2.2.2., la forme régulière du connectif singulier dans cette variété est **-a** CL.

[6] L'annotation cl renvoie à différentes consonnes de classe, dont le détail pour chaque variété est présentée dans la suite du texte.

[7] La grammaire et le dictionnaire publié par Dard sont probablement construits à partir de la variété parlée dans le Waalo. Il est installé au Sénégal depuis 1817 et participe à l'établissement de la première école au Sénégal implantée à Saint-Louis.

[8] La grammaire et le dictionnaire publié par Dard sont probablement construits à partir de la variété parlée dans le Waalo. Il est installé au Sénégal depuis 1817 et participe à l'établissement de la première école au Sénégal implantée à Saint-Louis.

[9] Der [dər] « peau » indiqué de classe w- dans Fal *et al.* (1990), de classe g- dans Diouf (2003), et de classe b- dans Abiven & Kobès (1923).

[10] En wolof de Gambie, les connectifs **-u** et **-i** ont semble-t-il perdu leur spécialisation. Ils sont décrits par Nije (1982) en variation libre. Le nombre est marqué par les déterminants. Il serait tout de même intéressant de voir si la variation ne pourrait pas être motivée par l'expression d'une possession permanente / temporaire qui est un trait saillant en wolof (cf. Voisin 2010).

## Lizenz

### Empfohlene Zitierweise

Voisin S (2021). Possession adnomiale dans différentes variétés de wolof. Afrikanistik Aegyptologie Online, Vol. 2021. (urn:nbn:de:0009-10-53611)

Bitte geben Sie beim Zitieren dieses Artikels die exakte URL und das Datum Ihres letzten Besuchs bei dieser Online-Adresse an.

### Volltext

### Kommentare

*Es liegen noch keine Kommentare vor.*

Möchten Sie Stellung zu diesem Artikel nehmen oder haben Sie Ergänzungen?

Kommentar einreichen.